

**Appel à candidatures pour siéger en qualité de personnalité qualifiée extérieure à  
l'établissement au Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante  
de l'Université Paris Dauphine - PSL**

Des élections sont organisées par vote électronique les 19 et 20 novembre 2020, en vue de renouveler les membres du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Paris Dauphine - PSL

Le CFVE de l'Université Paris-Dauphine comprend 24 membres dont :

- 10 enseignants-chercheurs et personnels assimilés, enseignants et chercheurs en exercice dans l'établissement dont la moitié de professeurs des universités et personnels assimilés,
- 10 étudiants et personnes bénéficiant de la formation continue inscrits dans l'établissement,
- 2 personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques en exercice dans l'établissement,
- **2 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement,**

L'Université Paris Dauphine - PSL lance un appel à candidatures pour les 2 personnalités extérieures choisies à titre personnel en raison de leur compétence, appelées à siéger au sein du CFVE.

Les candidatures doivent être :

- déposées au service de la Présidence de l'Université Paris-Dauphine, place du Maréchal de Lattre de Tassigny, Paris 16<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> étage, bureau C 412

Ou

- envoyées par courriel à l'adresse suivante : [service.presidence@dauphine.psl.eu](mailto:service.presidence@dauphine.psl.eu)

Pour être recevables, les candidatures doivent obligatoirement comprendre :

- un curriculum vitae,
- une déclaration de candidature dûment remplie et signée (cf. formulaire)
- une lettre d'intention

**Ouverture de l'appel à candidatures : 23 octobre 2020  
Date limite de réception des candidatures : 29 novembre 2020 à 23h59  
Election des personnalités extérieures qualifiées : 30 novembre 2020**